



Rupture contrat impossible LOCAM suite deces et fermeture établis

Par **Caro1609**, le **13/05/2019** à **18:42**

Bonjour

Mes parents ont souscrits un contrat de location de caisse enregistreuse auprès de la société Locam il y a un an.

Mon père, gerant de la société est décédé le mois dernier. J ai contacté la société LOCAM pour restituer le matériel et rompre le contrat. IMPOSSIBLE le contrat est du jusqu au terme des 36 mois soit encore 2000 € à leur verser. Nous leur avons fourni l acte de deces et avons fait un recommandé. Ils ne veulent rien entendre alors que le fond de commerce est fermé depuis et mis en vente. Comment faire pour ne pas avoir à régler le solde et leur rendre le matériel qui n a plus d utilite puisque le restaurant est fermé et ne rouvrira pas ? Merci d avance

Par **LOCAM42**, le **16/05/2019** à **11:35**

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous prenons bien compte de votre insatisfaction.

Afin de pouvoir vous identifier, merci de nous transmettre votre numéro de dossier ou votre siren.

Bien cordialement,

Votre Conseiller Relations Clients LOCAM

Par **Caro1609**, le **16/05/2019** à **15:20**

Bonjour

Siren 750 970 832

Je vous fais partir lundi un recommandé avec copie la DDPP de la Loire et le tribunal de commerce car cette pratique est déloyale. Je suis joignable au 0660855646 si besoin